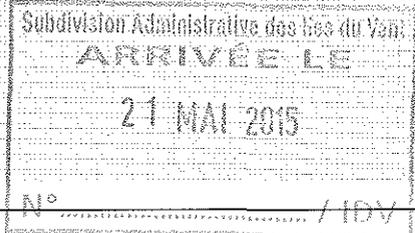




Ville de Piraé
POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 avril 2015
DELIBERATION N°021/2015 DU 29 AVRIL 2015

Date de convocation : 23 avril 2015	<p>L'an deux mille quinze, le vingt-neuf du mois d'avril, à seize heures deux minutes, Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Edouard FRITCH. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Mesdames Eliane LECHENNE et Yvette LICHTLE, ont été désignées pour remplir cette fonction.</p>								
Date d'affichage : 23 avril 2015									
Date d'affichage du compte-rendu : 30 avril 2015									
Date d'affichage de la présente délibération :									
Résultats des votes :	<table border="1"> <tr> <td>VOTANTS</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>POUR</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>CONTRE</td> <td>00</td> </tr> <tr> <td>ABSTENTION</td> <td>00</td> </tr> </table>	VOTANTS	33	POUR	33	CONTRE	00	ABSTENTION	00
VOTANTS	33								
POUR	33								
CONTRE	00								
ABSTENTION	00								
<p>La délibération est adoptée à l'unanimité</p>									
<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td>32</td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td>01</td> </tr> </table>		ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	32	PROCURATION	01		
ELUS EN EXERCICE	33								
PRESENTS	32								
PROCURATION	01								

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH	X		
Mme Miriama TEIO Vve MACE	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO	X		
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Jean-Claude PAQUIER	X		
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE		X	Doris RAUFEA DROLLET
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE	X		
M. Christophe TEAO	X		
Mme. Riveta URAHUTIA	X		
M. Milton PARAE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG	X		
M. Raiarii TETOOFA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON	X		
M. Théodore TETUAETARA	X		
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

DELIBERATION N° 021/2015 DU 29.04.2015

Approuvant la prise en charge par le budget principal du déficit du budget annexe afférent au service public de l'eau pour l'exercice 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU Le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française et notamment son article L 2224-2 ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 20/2011 du 1^{er} juin 2011 approuvant la mise en place d'un budget annexe du service public de l'eau à compter de l'exercice 2011 ;
- VU la délibération n° 21/2011 du 1^{er} juin 2011 modifiée portant création de la régie de l'eau ;
- VU la délibération n° 103/2014 du 23 décembre 2014 portant approbation du budget primitif (budget annexe) de l'exercice 2015 du service public de l'eau ;
- VU la délibération n°019/2015 du 29 avril 2015 portant approbation du budget supplémentaire (budget annexe) du service public de l'eau pour l'exercice 2015 ;
- VU la délibération n°018/2015 du 29 avril 2015 portant approbation du budget supplémentaire (budget principal) de la commune de Pirae pour l'exercice 2015 ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 29.04.2015 ;

ADOPTE	
VOTANTS	33
POUR	33
CONTRE	00
ABSTENTION	00

ADOPTE :

Article 1^{er} : Est approuvée la prise en charge par le budget principal du déficit prévisionnel en section de fonctionnement du budget annexe afférent au service public de l'eau pour l'exercice 2015.

Article 2 : Ce déficit est financé intégralement par une subvention d'équilibre inscrite au budget principal de l'exercice 2015, comme suit :

Section	Montant	Article budgétaire au budget principal	Article budgétaire au budget annexe
Fonctionnement	10 135 047	657364	774
Total	10 135 047		

Article 3. : Cette prise en charge est justifiée par les raisons suivantes :

- les exigences du service public conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières de fonctionnement ;
- la suppression de toute prise en charge par le budget de la commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs.

Article 4. : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.



Edouard FRITCH
Le Maire

Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le.....**2.1 MAI 2015**..... et publication du**2.1 MAI 2015**.....



Edouard FRITCH
Le Maire